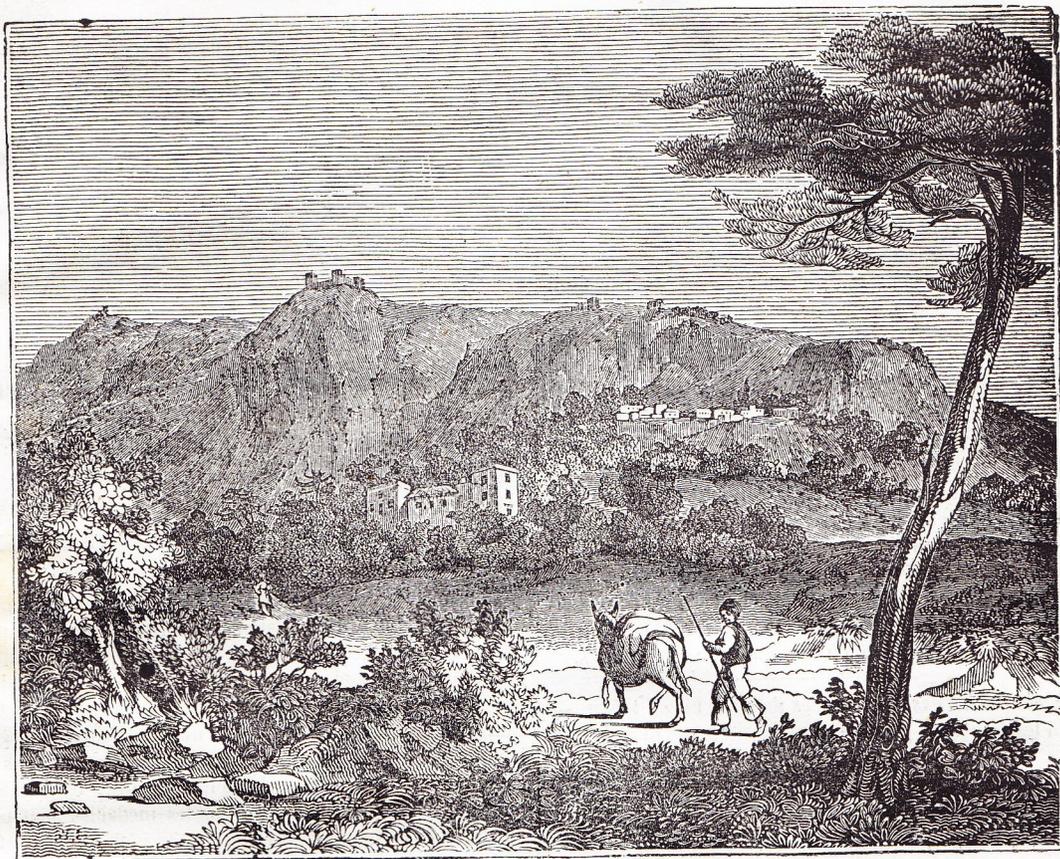


ITALIE.

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-MARINO.



(San Marino).

LETTRE I.

Depuis cinq jours, j'attends C... à Rimini. Devant quelle statue se sera-t-il pétrifié? Hier, après déjeuner, ne sachant que devenir, j'ai fait un voyage dans la république de San-Marino : j'ai parcouru le pays dans tous les sens ; j'ai visité ses villages, ses villes ; j'ai esquissé quelques uns de ses paysages ; j'ai étudié son histoire, ses mœurs, et je suis rentré le soir à Rimini, un quart d'heure avant le souper. Maintenant je sais mon San-Marino par cœur ; je l'ai dans mon album ; je l'ai dans ma tête ; c'est comme une vieille médaille, ou comme une petite miniature égarée des anciennes républiques que j'ai trouvée sur ma route, et que je sens encore remuer dans le creux de ma main.

Une montagne aride, escarpée, à trois lieues et demie de Rimini ; quelques collines autour de la montagne, quelques hameaux, un ou deux bourgs, une ville, *la Città* ; une église, un couvent, une tour çà et là sur les rochers ; voilà toute la république. On traverse le territoire dans sa plus grande largeur en moins d'une heure. La population se compose de sept mille âmes.

La capitale est située à deux mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer. C'est une jolie petite ville, élégante, bien entretenue, ornée de plusieurs édifices d'un bon style. On ne voit dans les rues ni boutiques, ni hôtellerie ; il est expressément défendu aux habitans de rien vendre.

Je suis monté sur la plate forme de la prison : d'un côté je voyais la belle Rimini et les sombres eaux de l'Adriatique ; de l'autre, les Apennins, et au sommet de l'une de leurs pointes, la célèbre forteresse de San-Leo. — Sous la prison règnent des souterrains obscurs et humides, qui m'auraient donné une assez mauvaise idée de l'humanité de la

république, si l'on ne s'était empressé de me dire que de mémoire d'homme on n'y a fait descendre personne : le geolier n'avait sous sa garde qu'un seul prisonnier, coupable d'une peccadille, et se traitant comme un garde national à Bazancour. Pour m'édifier sur l'amour de la justice qui anime les magistrats de San-Marino, on me raconta l'histoire d'un Vénitien qui était venu réclamer dans la Città le paiement d'une somme que lui devait depuis long-temps un des *cittadini* conduit dans la maison du chef provisoire de la république, il s'attendait à y retrouver en diminutif la pompe et la solennité magistrales de Venise ; mais quel fut son étonnement quand on lui désigna comme le grand juge du pays un homme, les bras et les pieds nus, foulant et refoulant, au fond d'une vinée, des raisins dans une cuve. Sans s'interrompre, le juge suprême entendit la plainte, rendit un mandat verbal d'arrêt contre le mauvais débiteur, invita ce dernier à décliner ses moyens de défense, et les trouvant mauvais, le condamna à la prison et ordonna que sa maison fût vendue sans délai. Le lendemain, le Vénitien quittait la ville, payé jusqu'au dernier sol, et charmé d'une justice si expéditive. Aussi, quelques mois après, comme il poursuivait une autre affaire devant les tribunaux de Venise, et qu'il était exaspéré par les délais et les formalités ordinaires, il s'emporta jusqu'à s'écrier (du moins à ce que prétendait mon narrateur) : « *Val più un pistad'ua di San-Marino che dieci parruccine di Venezia.* » — Un *pressureur* de San-Marino vaut mieux que dix perruques de Venise.

La constitution de la république est moins populaire qu'aristocratique. Il est bien vrai que l'on professe de nom le suffrage universel, et que, suivant les anciennes chartes, le souverain pouvoir est censé résider dans un grand conseil nommé l'*Arengo*, où chaque famille de la république, pauvre